



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**portant ouverture d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires à la constitution d'une réserve foncière dans le secteur Sablassou (commune de Castelnaud-le-Lez), au profit de Montpellier Méditerranée Métropole**

Il sera procédé du jeudi 11 juillet 2024 à 9h00 au vendredi 2 août 2024 à 17h00, soit durant 23 jours consécutifs, à une enquête publique conjointe relative à une demande de déclaration d'utilité publique « réserve foncière » et à une enquête parcellaire, présentée par Montpellier Méditerranée Métropole, concernant la création d'une réserve foncière dans le secteur Sablassou sur la commune de Castelnaud-le-Lez.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier, pour conduire cette enquête publique est M. Thierry DAVIN.

Un dossier d'enquête sera déposé, pendant 23 jours, du jeudi 11 juillet 2024 à 9h00 au vendredi 2 août 2024 à 17h00, au Kiasma, mairie de Castelnaud-le-Lez pendant les travaux, siège de l'enquête, aux horaires d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

- sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/enquetes-publiques-dup-et-parcellaire-creation-reserve-fonciere-secteur-sablassou-castelnaud-le-lez/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant :

<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement – téléphone 04 67 61 61 61.

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du jeudi 11 juillet 2024 à 9h00 au vendredi 2 août 2024 à 17h00 :

- sur le site internet du registre dématérialisé au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/enquetes-publiques-dup-et-parcellaire-creation-reserve-fonciere-secteur-sablassou-castelnaud-le-lez/>

- sur le registre d'enquête déposé au Kiasma, mairie de Castelnaud-le-Lez pendant les travaux, aux horaires susvisés,

- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur  
« Réserve foncière dans le secteur Sablassou »  
Hôtel de Ville KIASMA  
1 rue de la Crouzette  
34173 CASTELNAU-LE-LEZ

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra les observations et propositions du public lors de ses permanences au Kiasma, mairie de Castelnaud-le-Lez pendant les travaux, aux horaires suivants :

- jeudi 11 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- mercredi 24 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 2 août 2024 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et à la mairie de Castelnau-le-Lez où il pourra y être consulté.